



**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024**

L'ordre du jour porte sur le projet de délibération n° 2024-001 relatif à l'acquisition de trois parcelles de terrain situées lieudit "Les Anes" - commune du Palais-sur-Vienne - propriété de Monsieur Eric DU BOYS.

Le conseil communautaire, composé de 27 membres, a tenu sa séance le 27 juin 2024, à 18 heures, au siège social de la Communauté urbaine de Limoges Métropole.

Le conseil communautaire a délibéré et a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

Délibération n° 2024-001
Le conseil communautaire, composé de 27 membres, a tenu sa séance le 27 juin 2024, à 18 heures, au siège social de la Communauté urbaine de Limoges Métropole. Le conseil communautaire a délibéré et a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

Objet : Acquisition de trois parcelles de terrain situées lieudit "Les Anes" - commune du Palais-sur-Vienne - propriété de Monsieur Eric DU BOYS.
Le conseil communautaire, composé de 27 membres, a tenu sa séance le 27 juin 2024, à 18 heures, au siège social de la Communauté urbaine de Limoges Métropole. Le conseil communautaire a délibéré et a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

Objet :
Le conseil communautaire, composé de 27 membres, a tenu sa séance le 27 juin 2024, à 18 heures, au siège social de la Communauté urbaine de Limoges Métropole. Le conseil communautaire a délibéré et a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

Objet :
Le conseil communautaire, composé de 27 membres, a tenu sa séance le 27 juin 2024, à 18 heures, au siège social de la Communauté urbaine de Limoges Métropole. Le conseil communautaire a délibéré et a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Acquisition de trois parcelles de terrain situées lieudit "Les Anes" - commune du Palais-sur-Vienne - propriété de Monsieur Eric DU BOYS

1 DOCUMENT - Publié le 9 Juillet 2024

Délibération du 27 juin 2024



19_9.pdf
(.pdf, 200,6 Ko)



TÉLÉCHARGER